

## QUI SOMMES NOUS?

### Réponses à vos questions

**Est-il risqué pour une personne non professionnelle d'acheter des chevaux de course ?**

Oui, un achat de chevaux de course peut être très risqué dans le cas d'une démarche individuelle. C'est pourquoi il est très important de bien choisir un conseiller qui a une expérience prouvée et surtout d'excellents résultats dans ce domaine.

**Est-il judicieux d'avoir ce genre d'investissement dans mon portefeuille ?**

Beaucoup de conseillers en investissements considèrent l'investissement "cheval de course" comme une diversification de patrimoine intéressante à condition que la gestion soit rigoureuse et professionnelle.

**Est-ce que ce genre d'investissement offrira une sécurité dans mon patrimoine ?**

Le fonds proposé est d'une durée limitée et offre une sécurité de conserver, quoi qu'il arrive, 50% de l'investissement. Par contre il offre de conséquentes perspectives de gains.

**Quel est le minimum d'investissement ?**

1.000 €

**Quel est le maximum d'investissement ?**

Pas de limite, tout dépend des possibilités de chacun. Nous conseillons entre 5.000 € et 20.000 € au départ avec possibilité de renforcer la position en fonction des résultats après la 1<sup>re</sup> année de fonctionnement.

**Qui est le professionnel en charge de ce fonds ?**

l'Ecurie Didier Louis (voir le site internet pour avoir les références...).

**Quel est le rapport prévu de cet investissement ?**

Il n'est pas possible de prévoir un pourcentage de rapport d'un tel investissement. Les résultats passés de l'Ecurie Didier Louis, bien que très bons, ne peuvent constituer une base de projection future de revenus.

**Comment savoir la valeur de mes parts ?**

Un état trimestriel indiquera la valeur exacte de la part.

**Combien de temps dois je conserver cet investissement ?**

Ce genre de produit financier est à



**Didier LOUIS**  
fondateur du groupe  
éponyme comprenant :  
• Agence IDEF 2002  
• Haras IDEF 2005  
• Ecurie Didier Louis 2008  
**06 80 71 62 47**



**Christian J LAFAILLE**  
Président  
**06 77 72 29 55**



**ARLETTE PROUST**  
Directrice générale  
**06 15 99 26 69**

### Ecurie Didier LOUIS

SAS au capital de 30.000€ - RCS Paris 505 272 740  
**102 Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS**  
**01 43 75 95 64 - Fax. 01 41 73 71 33**  
c.lafaille@didier-louis.com - www.didier-louis.com

moyen terme et l'idéal est de conserver ces parts la durée de vie du fonds, c'est à dire 3 ans.

**Puis je revendre ces parts avant l'expiration de 3 ans du fonds ?**

Oui, à tout moment, après les premiers 6 mois d'exploitation en acquittant les frais de sortie qui sont de 5%.

**Où sont courues les courses ?**

Dans un premier temps, uniquement en France sur les hippodromes sélectionnés pour le trot.

**Comment savoir où courent les chevaux ?**

Pour chaque course où un cheval, propriété du fonds, court, un mail est envoyé à chaque détenteur de part afin qu'il puisse suivre la course soit sur l'hippodrome, soit sur le site Equidia ( sous condition d'une course retransmise.)

**Quand et où se tiendra l'AG annuelle ?**

L'AG annuelle se tiendra dans le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année dans un lieu choisi (l'hippodrome de Vincennes ?) et tous les porteurs de parts du fonds y seront conviés afin d'échanger de façon ludique.

**Gérant du fonds :**

le président de la SAS écurie Didier Louis

**Période de souscription**

**initiale :**

01/02/2015 au 30/06/2015

**Durée de vie du fonds :** 3 ans (clôture le 30/06/2018)

**Capital minimum pour**

**lancement :** 100.000 €

**Capital maximum :** 1.000.000 €

sauf décision contraire prise

lors de l'A.G. annuelle.

**Valeur d'une part :** 1.000 €

**Les Frais :**

• dossier et commercialisation entrée : 5%

• revente et sortie : 5%

• gestion annuelle : 3%

**Gains des courses :**

reversés en intégralité

(minorés des frais habituels à

payer à l'entraîneur et au

jockey : 15,5% et 5,5%)

**Assemblée générale :**

l'AG est annuelle avec

estimation actualisée de

chaque part. l'AG servira de

réunion/débat tout en

donnant lieu à une

rencontre ludique entre

les porteurs de parts.

**Sortie du fonds :**

Possibilité sortie du fonds annuelle à date précise suivant estimation valeur de la part minorée des 5% de frais de sortie.

**Nature des chevaux constituant l'écurie du fonds :**

Chevaux en course, chevaux qualifiés inédits mais aptes à courir sous 6 mois.

**Achats et ventes occasionnels :**

Des achats ou ventes seront possibles pendant l'existence du fonds et se feront sous l'entière et unique décision du gestionnaire du fonds.

**Information :** Chaque titulaire de parts du fonds sera averti (par mail) à chaque course où un cheval de l'écurie sera engagé.

**Répartition de l'investissement :**

• 50% placement bancaire

garanti. Les fonds seront

déposés auprès d'une

banque et bloqués 3 ans.

• 25% provisions pour entretien écurie pendant 3 ans.

• 25% achat des chevaux.

**Choix des entraîneurs :**

Les entraîneurs seront choisis dans la France entière et les chevaux courront dans tous les hippodromes sélectionnés par leurs soins.

**Fin du fonds :** A la date

d'expiration du fonds il sera organisé une vente en totalité des chevaux de l'écurie.

Le produit de cette vente sera reversé intégralement sur le fonds, excepté la minoration de 5% des frais de sortie.

**La valeur de la part revenant à l'investisseur sera calculée de la façon suivante :**

Placement bancaire garanti (majoré des intérêts) + 95% de la revente des chevaux = total divisé par nombre de parts.

La présente brochure s'adresse aux investisseurs qualifiés au sens de l'article L 411.2 du code monétaire et financier et ne constitue en aucune manière une incitation à acheter à destination d'investisseurs non qualifiés.

Réalisation :dollar.fr  
photos dollar et didier louis.com



ENFIN UNE BONNE NOUVELLE..!

BONNE NOUVELLE !

## LE FONDS «ECURIE DE COURSE DL.1» EST OPÉRATIONNEL !

### De quoi s'agit il?

Le Fonds « Ecurie de Course DL.1 » est une division de la S.A.S Ecurie Didier Louis. Cette dernière est indispensable pour avoir l'approbation des autorités de course et pour conserver les couleurs de cette écurie qui est très réputée dans le monde des courses au trot.

### Investir dans un cheval de course est aujourd'hui très facile !

#### Comment?

EN PARTICIPANT À LA VIE D'UN FONDS COMME CELUI QUE NOUS VOUS PROPOSONS.

#### Avantages?

- PLUS DE SOUCIS DE GESTION, PLUS D'INTERROGATIONS SUR LE CHOIX DE L'ENTRAÎNEUR, DE LA COURSE OU DU JOCKEY...
- INVESTISSEMENT RAISONNABLE ET LIMITÉ DANS LE TEMPS.
- PLAISIR DE SUIVRE LA COURSE DE SON CHEVAL SUR L'HIPPODROME, À LA TV, SUR SA TABLETTE, ETC...
- FIERTÉ DE SOUTENIR L'ÉLEVAGE ÉQUIN FRANÇAIS POUR L'AIDER À CONSERVER SA RÉPUTATION MONDIALE D'EXCELLENCE.
- POSSIBILITÉ DE FAIRE FRUCTIFIER SON INVESTISSEMENT
- RISQUE DE PERTE CALCULÉ



DÈS MAINTENANT,  
VOUS POUVEZ SOUSCRIRE !

prix d'une part : 1.000 € + frais 5% = 1.050 €

**Période de souscription :**  
du 1<sup>er</sup> février 2015 au 30 juin 2015

**Début des opérations :**  
5 juillet 2015

**Clôture du fonds :**  
30 juin 2018

**Paiement aux souscripteurs :**  
au plus tard le 31 juillet 2018

*Rappel : Capital minimum du fonds : 100.000 € - Maximum du fonds : 1.000.000 €  
Perte maximum : 50 % (garantie) - Gain maximum : no limite*

ECURIE DE COURSE DL.1